



HAL
open science

Review : Antoine Rivault, Le Duc d'Étampes et la Bretagne : le métier de gouverneur de province à la Renaissance, Presses universitaires de Rennes, 2023

Lionel Piettre

► **To cite this version:**

Lionel Piettre. Review : Antoine Rivault, Le Duc d'Étampes et la Bretagne : le métier de gouverneur de province à la Renaissance, Presses universitaires de Rennes, 2023. Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance, 2024, 85 (3 (2023-III)), pp.758-761. hal-04508776v1

HAL Id: hal-04508776

<https://hal.science/hal-04508776v1>

Submitted on 18 Mar 2024 (v1), last revised 17 Apr 2024 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Antoine Rivault, *Le Duc d'Étampes et la Bretagne : le métier de gouverneur de province à la Renaissance*, Presses universitaires de Rennes, 2023, 394 p.

Cet ouvrage issu d'une thèse dirigée par Philippe Hamon (qui signe la préface) porte sur l'activité du duc d'Étampes, Jean de Brosse dit de Bretagne, gouverneur de cette province de 1543 à 1565. L'historien détache ainsi notre regard des gouverneurs ligueurs ou frondeurs, mieux connus, pour étudier un gouverneur travaillant pour (et non contre) le roi ; le duc en servit quatre, dans une province récemment unie au royaume (1532), forte d'un million et demi d'âmes : une telle longévité méritait d'être expliquée. Elle en fait aussi un « laboratoire presque idéal » (Ph. Hamon) pour dégager les constantes et l'évolution de son « métier », une activité largement collective et reposant sur un *dialogue* qui relève de « formes réglées » (p. 23) avec ses administrés comme avec la cour, étudiées notamment à travers sa correspondance.

Le premier chapitre porte sur l'exceptionnelle ascension de Jean, né vers 1513. Héritier des comtes de Penthievre et descendant des ducs de Bretagne, il est le fils du comte René et, par sa mère, le petit-fils du mémorialiste Commynes. Prétendant malheureux au duché, privé de son comté qu'il réclame en vain, René suit Charles de Bourbon dans sa révolte contre François I^{er} et meurt en 1524 au service de Charles Quint. Orphelin, exilé, Jean bénéficie pourtant de soutiens décisifs. L'empereur facilite son retour ; Montmorency le prend sous son aile ; François I^{er} l'unit à sa favorite Anne de Pisseleu et le fait duc d'Étampes ; le Dauphin, futur Henri II, le protège et convainc le roi de lui confier la Bretagne. Grand du royaume, mais aussi baron local après la restitution du Penthievre, le gouverneur tire sa légitimité à la fois de faveurs (montmorencéenne, delphinale, royale) et de son lignage ducal : il signe « Jean de Bretagne », porte un blason d'hermines et une devise d'immortalité.

Les chapitres suivants examinent chaque aspect de son « métier » pour montrer qu'il est à la fois « relais » du roi en Bretagne et « intercesseur » de ses subordonnés auprès du roi. Son rôle est d'abord militaire (chap. II) : premier capitaine de sa province, il fait face aux difficultés de mobiliser ses troupes et, pour leur encadrement, doit tenir compte des susceptibilités nobiliaires et, de plus en plus, des tensions religieuses. Réformateur, il assainit l'arrière-ban et rénove l'ancienne institution des francs-archers. Chargé de garder les frontières du royaume, mais aussi de sa province, il tient à ne pas en sortir sans l'aval du roi – qu'il obtient en 1562-1563 pour intervenir en Normandie, pendant la première guerre civile. La frontière côtière nécessite une surveillance constante : le gouverneur, sans en avoir le titre, est bien amiral de Bretagne (chap. III), « garde-côte » attentif aux enjeux défensifs – fortifications (avec l'aide de Philibert puis Jean de L'Orme) et « guet de mer ». Ces efforts s'avèrent efficaces, notamment lors des incursions anglaises en 1558.

Son rôle de soldat en fait aussi « un homme d'argent, à défaut d'en être un de finances » (chap. IV, p. 161). En relation avec le personnel provincial et royal, et doté de revenus conséquents, il dispose également de relais fiables, tant en matière guerrière que politico-financière, par le biais du système des pensions où la faveur royale joue autant que la sienne. Il est aussi le moteur d'un vaste système de crédit, au double sens du terme : tout serviteur du roi en Bretagne, à commencer par le gouverneur qui en donne l'exemple, peut avancer à la monarchie les sommes nécessaires, dès lors que la confiance règne et que le remboursement est garanti. L'argent privé se mêle à l'argent public ; la diversité des revenus et de leur emploi impose des arbitrages, voire une justification quand le gouverneur est soupçonné de conflit d'intérêts. Les crises de 1558 et 1562-1563 montrent la stabilité du système mais contribuent au renforcement du pouvoir du duc et à une relative « provincialisation » des finances, par la nécessité de trouver des solutions locales – qui n'entament pas la confiance royale. Son rôle d'arbitre paraît moins évident auprès des robins (chap. V) : les tensions avec eux sont fréquentes, comme lors des entrées en Parlement du duc ou d'un de ses lieutenants, où leur droit à porter l'épée est contesté. En Bretagne où le Parlement est récent, la distinction de la toge et du glaive s'impose peu à peu, non sans une méfiance réciproque – qui n'empêche pourtant pas le gouverneur (comme le roi en son Conseil) de s'entourer d'officiers compétents.

Dans les tensions religieuses, Jean de Bretagne fut un catholique « modéré » autant qu'un serviteur zélé de l'État (chap. VI). Proche de Montmorency comme des Guise, favorisé d'Henri II puis de Catherine de Médicis, il incarne leur politique de concorde. A. Rivault souligne sa qualité (parfois décriée) de « dissimulation » pour rester « neutre ». Passionnante, à cet égard, est la partie qu'il joue à Nantes en 1562, en pleine guerre civile, quand il organise une rencontre théologique entre catholiques et protestants, dont le récit fut écrit par Jacques Du Pré (1562) ; passionnante également, la découverte par l'historien (dans la correspondance des Guise) de libelles protestants placardés à Nantes en mai 1560, qui montrent l'écho

qu'eut en Bretagne la répression de la conjuration d'Amboise par les Guise, et la politique d'apaisement tentée par le gouverneur. Agissant pour le maintien de l'ordre et non selon l'appartenance confessionnelle, il veut éviter les séditions, traitant diversement les « folz » et les « gens de biens » de chaque camp. Son testament le révèle partisan d'une réforme des catholiques, car « devant que Dieu chastie les autres il fault que nous nous randons agréables à luy » (p. 229). Le contraste est donc saisissant, en Bretagne, entre la relative concorde que le duc y maintint, et l'explosion ligueuse après sa mort. Pour éviter tout biais biographique, A. Rivault invite alors à réfléchir sur la « maison » du gouverneur (chap. VII) au prisme de l'*affinity* (issu de l'historiographie anglophone, le mot est ici préféré à *clientèle* ou *fidélité*) pour étudier ses réseaux familiaux, administratifs et féodaux. Là encore, privé et public sont mêlés. La monarchie, loin d'être hostile à cette confusion, la détourne à son profit : l'assise féodale du gouverneur en fait un relais efficace. Mais ce qui frappe est aussi la diversité du personnel de sa « nébuleuse » domestique (p. 254) et sa polyvalence – citons le Florentin Jean-Baptiste Dey, ingénieur, prêteur et conseiller.

Les trois derniers chapitres anatomisent l'exercice de son pouvoir. D'abord, par une réflexion sur sa correspondance comme outil politique et source historique (chap. VIII). Elle révèle les lieux du gouvernement, avec la primauté du Penthièvre, avant Nantes et Rennes ; puis ses temps forts, les crises militaires ou religieuses. Mais l'écrit n'est pas tout : souvent la substance du message est confiée au porteur, et non à la lettre. Attentif à l'histoire matérielle, l'auteur décrit les difficultés des routes et les distances-temps qui font de la Bretagne une périphérie, d'autant plus en ce temps d'itinérance du pouvoir dit central. Jean de Bretagne est, lui aussi, un « gouverneur de voyage » (chap. IX). À l'image de la duchesse Anne en 1505, ou du roi François en 1518, il mène un « tour de Bretagne » (*Tro Breiz*) à sa prise de fonction, soignant ses « entrées ». Par la suite, il fait du voyage un outil pour connaître les réalités locales, remédiant au défaut des échanges épistolaires : il ne peut se limiter rapport de ses subordonnés, surtout en Basse-Bretagne dont il ne sait pas la langue ; ses voyages au « pais bas » s'annualisent, devenant un « rituel de gouvernement » (p. 292). Tout aussi nécessaires sont les voyages à la cour. Pour être itinérant, il n'en fut pas moins un « gouverneur résident » (p. 306), d'autant plus apprécié de ses administrés. Son rôle d'arbitre est enfin étudié (chap. X). Deux exemples sont développés : la question du siège du Parlement, opposant Nantes à Rennes, où il opte pour la seconde ; et son rôle, essentiel à la monarchie puisqu'il est question du consentement à l'impôt, aux États de Bretagne – où il utilise sa place éminente dans la noblesse provinciale.

L'épilogue décrit sa « bonne mort » dans l'exercice de sa fonction (plutôt qu'une « belle mort » à la guerre), célébrée par ses contemporains puisqu'elle offre « l'image du serviteur modèle, dévoué à son Prince jusqu'à son dernier soupir » (p. 336) : A. Rivault rappelle que la logique du *service* du roi est bien différente de celle de l'État rationnel des siècles suivants. Cette image dévouée servit à légitimer son neveu, lieutenant et successeur, Martigues ; elle n'en fut pas pour autant intouchable, et les Nantais rouvrirent la question du Parlement en l'accusant de partialité. En montrant que la polyvalence du gouverneur, « figure tutélaire, d'autorité plutôt qu'autoritaire » (p. 345), fut au service d'une « centralisation institutionnelle » (distinguée, avec Benard Guinée, de la « centralisation géographique »), la conclusion souligne combien ce petit-fils de Comynes – « tout un symbole », écrit l'auteur – fut un atout de choix pour un Montmorency mais surtout, loin des clichés jacobins, un relai décisif pour la monarchie qui bénéficia pleinement de sa popularité et de son enracinement local. C'est aussi ce que révèle la solidité de ses réseaux bretons à l'épreuve des conflits religieux, comme le remarque feu Arlette Jouanna, autrice de la postface.

Cet ouvrage donne de son objet une image précise et précieuse pour qui s'intéresse, plus largement, aux réseaux à la fois personnels et politiques, épistolaires, financiers, affinitaires, de ces hommes du roi essentiels au fonctionnement de l'État à la Renaissance. Le service du roi, où la dette n'exclut pas le profit ni le sacrifice l'ambition, est d'autant mieux décrit que l'enquête, qui souligne notamment le rôle des lieutenants du gouverneur, n'est jamais limitée au personnage principal, appelant ainsi d'autres publications (en sus de celle, promise, de la correspondance) qui viendraient nuancer ce déjà riche tableau.